



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 22 juillet 2013
N° 602

Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN prennent acte de la volonté de SFR et Bouygues Télécom d'engager des discussions sur la mutualisation de leurs réseaux

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, prennent acte de la volonté des sociétés SFR et Bouygues Télécom d'engager des discussions exclusives concernant la mutualisation de leurs réseaux 2G, 3G et 4G.

Les deux groupes disposeront ainsi d'une infrastructure commune permettant à chacun des deux opérateurs d'exploiter les fréquences dont il dispose.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement de créer les conditions d'investissement pour l'ensemble des opérateurs dans les nouveaux réseaux.

Arnaud MONTEBOURG et Fleur PELLERIN rappellent que la mise en œuvre d'accords de mutualisation s'inscrit dans cette stratégie et apparaît particulièrement adaptée lorsque les niveaux de marge sont plus contraints, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

À la demande des ministres, l'Autorité de la Concurrence avait précisé dans un avis rendu en février les conditions dans lesquelles cette mutualisation pouvait être envisagée et les modalités de sa mise en œuvre.

Le Gouvernement restera vigilant sur la poursuite de ces discussions et leur mise en œuvre, afin que chaque acteur continue de prendre sa part d'investissement dans le déploiement dans les nouveaux réseaux.

Contact presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG – Marianne ZALC-MULLER, Sandra-Andréa RENARD : 01 53 18 45 13

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN : 01 53 18 41 00